

"Recul de la gauche aux élections européennes" dans Le Monde (12 juin 1979)

Légende: Le 12 juin 1979, le quotidien français Le Monde dresse, par pays, un aperçu des résultats du scrutin au

lendemain de la première élection au suffrage universel direct du Parlement européen (PE).

Source: Le Monde. dir. de publ. Fauvet, Jacques. 12.06.1979, n° 10 688. Paris: Le Monde.

Copyright: (c) Le Monde

URL: http://www.cvce.eu/obj/"recul_de_la_gauche_aux_elections_europeennes"_dans_le_monde_12_juin_1979-fr-

1/4

5c15f22d-f982-40e7-8c19-0eadb9a001df.html **Date de dernière mise à jour:** 15/09/2012

15/09/2012



Recul de la gauche aux élections européennes

- En France, la majorité est rééquilibrée au profit de l'U.D.F. et l'opposition aux dépens du P.S.
- Les conservateurs améliorent leurs positions en Grande-Bretagne, en R.F.A. au Danemark et au Luxembourg
- En Italie, le P.C. et la démocratie chrétienne enregistrent un nouveau tassement

Alors que, lundi 11 juin en début d'après-midi, un certain nombre de résultats – pour les Pays-Bas et l'Irlande notamment – n'étaient pas encore connus, il apparaissait que le phénomène marquant des élections européennes était le recul quasi général de la gauche. L'Assemblée des Communautés européennes sera dominée par le centre droit.

– EN FRANCE, sous réserve des résultats définitifs et officiels du scrutin du dimanche 10 juin, qui seront proclamés mercredi ou jeudi, les 81 sièges au sein de l'Assemblée des Communautés européennes seront occupés par 25 U.D.F., 22 P.S. et M.R.G., 19 P.C. et 15 R.P.R.

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a indiqué dès dimanche soir qu'il proposerait à ses amis du parti populaire européen, qui regroupe les démocrates-chrétiens de la Communauté, de présenter la candidature de Mme Simone Veil à la présidence de la nouvelle Assemblée. M. von Hassel a pris, en Allemagne, la même initiative en qualité de président de l'Union européenne démocrate-chrétienne.

Mme Veil a remis, lundi matin, sa démission de ministre de la santé et de la famille au premier ministre. MM. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, et Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, qui figurent également en quatrième et cinquième position sur la liste Union pour la France en Europe, attendront vraisemblablement la publication officielle des résultats pour remettre à leur tour leur démission.

La consultation a été marquée par un rééquilibrage des forces au sein de la majorité au profit de l'U.D.F. et de l'opposition au léger détriment du P.S.

Lundi matin, M. Pierre Juillet a annoncé qu'il avait décidé de « mettre fin à ses fonctions de conseiller » de M. Jacques Chirac.

Si les listes présentées par les quatre grandes formations (P.C.F., P.S.-M.R.G., U.D.F., R.P.R.) totalisent 17 713 380 des 20 142 493 suffrages exprimés (87,94 %), les « petits » recueillent plus de voix qu'à l'accoutumée, du moins en ce qui concerne les écologistes, qui, avec 4,40 %, frisent la barre fatidique des 5 % en dessous de laquelle nul ne pouvait prétendre participer à la répartition des sièges.

Dans les autres pays de la C.E.E., on constate le plus souvent un sérieux tassement des forces de gauche.

- EN GRANDE-BRETAGNE, où l'on avait enregistré un taux d'abstention de presque 70 %, les conservateurs obtiendraient une soixantaine de sièges, contre seulement dix-huit aux travaillistes.
- EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE, les sociaux-démocrates devront se contenter de trente-quatre mandats, contre quarante-trois à la C.D.U. et à la C.S.U.
- AU DANEMARK, le parti social-démocrate de M. Anker Jorgensens est le grand perdant de la consultation : le « front national contre le Marché commun » remporte, en revanche, quatre sièges.
- AU LUXEMBOURG, où M. Thorn a perdu les élections législatives, qui avaient lieu en même temps que l'élection européenne, on compte trois candidats chrétiens-sociaux élus, contre un seul socialiste et deux libéraux.
- EN BELGIQUE, le corps électoral a fait preuve d'une plus grande stabilité, mais les comportements électoraux restent fondamentalement différents en Flandre et en Wallonie.

2 / 4 15/09/2012



- EN ITALIE, le recul des deux grandes formations démocrates-chrétiens et communistes amorcé aux dernières élections législatives se confirme au profit des petites formations laïques et socialistes.
- EN IRLANDE, où le dépouillement est très lent, on prévoit un recul du Fianna Fail, la formation du premier ministre, M. Lynch.
- − AUX PAYS-BAS, où le dépouillement est également fort lent, on s'attendait à un léger progrès du parti démocrate-chrétien, la formation du premier ministre.

Le centre-droit dominera l'Assemblée

Tassement des voix socialistes, renforcement du centre et de la droite « pro-européenne » à l'Assemblée des communautés, participation des électeurs honorable mais inégale – tels sont les traits principaux qui se dégagent des résultats – encore incomplets ce lundi matin – des premières élections européennes.

La participation se situe en moyenne au-dessus de 60 %. Si ce chiffre n'autorise pas un triomphe des « proeuropéens » et ne confère pas aux nouveaux élus une autorité qui leur permettrait de réclamer un accroissement de leurs pouvoirs, il est loin d'être aussi désastreux que ce que l'on a craint après les votes de jeudi dans quatre États de la Communauté (Grande-Bretagne, Danemark, Irlande, Pays-Bas).

Après le vote de l'Italie (85,9 % des inscrits ont voté en dépit de la proximité du dernier scrutin national) et même celui de la France 60,81 %), l'image d'une Grande-Bretagne « non-européenne » sera encore plus marquée même si la majorité et le gouvernement conservateurs issus des élections générales de mai se présentent comme nettement plus « européen » que leurs prédécesseurs.

Le tassement des voix socialistes est quasi général sauf en Italie où les socialistes forment de petits partis qui bénéficient de la désaffection pour les deux grandes formations.

Les causes de ce phénomène ne sont cependant pas les mêmes partout. Si en France les socialistes ont pâti des désunions de la gauche, ailleurs ils pâtissent surtout de l'usure du pouvoir. En Grande-Bretagne, le phénomène a été considérablement accentué par le système électoral (scrutin uninominal à un tour, unique dans la Communauté) qui lamine les minorités, ainsi que par la faible participation au scrutin. Encore sous le coup de la défaite des élections aux Communes, les électeurs travaillistes ne se sont pas dérangés.

En Allemagne fédérale, c'est l'ensemble de la coalition sociale-libérale au pouvoir qui subit l'érosion, accentuée, selon M. Brandt, par les votes écologistes. Au Danemark, le parti social-démocrate, dont le chef, M. Jorgensen, est premier ministre, est le grand perdant du scrutin. Au Luxembourg, les socialistes perdent quelque 5 % dans l'ensemble du corps électoral. En Belgique, les socialistes perdent également 5 % en Wallonie, mais ils améliorent leur position en Flandre. Aux Pays-Bas et en Irlande, les résultats d'ensemble n'étaient pas encore connus lundi matin.

Résultats et estimations permettaient de prévoir que les socialistes resteront probablement de justesse, avec cent onze sièges, le premier groupe de l'Assemblée européenne.

Mais ils ne seront pas en position de faire prévaloir l'« Europe sociale » qu'ils promettaient et qui est de toute évidence le volet le plus faible de la Communauté européenne. Il est possible que le groupe démocrate-chrétien (le « Parti populaire européen ») réunisse le même nombre de sièges mais ce n'est nullement certain.

Tout dépendra du choix des élus et, notamment, des « giscardiens » qui, avant l'élection, se partageaient entre le groupe démocrate-chrétien et le groupe libéral. Le centre droit, groupant démocrates-chrétiens, libéraux et conservateurs, détiendra en tout cas la majorité absolue. Les pro-européens, et notamment M. Tindemans, ancien premier ministre belge et grand triomphateur du scrutin belge, devrait jouer un rôle important.

3 / 4 15/09/2012



Cette forte position des pro-européens ne doit cependant pas faire illusion. Cette majorité centriste n'est pas homogène et la composition de l'Assemblée (la disproportion du nombre de sièges accordés aux petits pays et l'hétérogénéité du scrutin) empêche que cette institution, plus démocratique que par le passé, soit vraiment représentative.

4/4

MAURICE DELARUE.

15/09/2012